



Association canadienne pour les études supérieures

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE
PRIX DE LA THÈSE AVEC DISTINCTION ACES-PROQUEST 2023

Les **Prix de la thèse avec distinction ACES-ProQuest** récompensent des thèses de doctorat canadiennes qui ont apporté à leur discipline une contribution d'une importance et d'une originalité exceptionnelle. Institués en 1994, ils sont remis annuellement. Deux récompenses sont offertes, l'une en génie, sciences médicales et sciences naturelles; l'autre en arts et sciences humaines et sociales.

Les prix sont décernés par l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) et sont commandités par ProQuest Dissertations and Theses. Le premier prix dans chacune des deux catégories sera de 1500 \$, et tous les finalistes recevront un certificat d'honneur et pourront assister au 61^e congrès annuel de l'ACES, qui aura lieu à Victoria en Colombie-Britannique, en novembre 2023.

Les candidatures peuvent être présentées dans les deux langues officielles.

Cette année, nous attribuerons un prix dans chacune des catégories suivantes :

- Génie, sciences médicales et sciences naturelles
- Arts et sciences humaines et sociales

Admissibilité des thèses

Sont admissibles :

1. Les thèses dans le domaine du génie, des sciences médicales ou des sciences naturelles qui ont été achevées et acceptées par les Études supérieures et postdoctorales **entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022**.
2. Les thèses dans le domaine des arts, des sciences humaines ou des sciences sociales qui ont été achevées et acceptées par les Études supérieures et postdoctorales **entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022**.

Pour les thèses interdisciplinaires, prière de contacter [Clément Arsenault](#).

Nota : les mémoires admissibles doivent être diffusés en format texte via la base de données ProQuest Dissertation & Thesis Global (PQDT Global), avant l'examen par le comité de sélection.

Modalités de mise en candidature

Une seule candidature par unité académique sera acceptée. L'Université de Montréal, par l'intermédiaire des Études supérieures et postdoctorales (ESP), ne peut soumettre que deux candidatures : une pour chaque catégorie de prix. Chaque dossier qui nous sera transmis doit être d'un niveau **exceptionnel**.

Soumission des candidatures

Cette année encore, nous coordonnons les trois concours des meilleures thèses (ADESAQ, ACES/CAGS-ProQuest, et ESP) en harmonisant les pièces requises pour constituer le dossier de candidature. Ainsi, chaque unité pourra déposer soit :

- Un seul dossier de candidature pour les trois concours
- Trois dossiers distincts (un pour chaque concours), ou encore
- Un dossier pour deux des trois concours et un autre dossier pour le troisième concours.

Veuillez remplir le [formulaire de dépôt de candidature suivant](#), où vous trouverez également la liste des documents devant constituer le dossier de candidature. Les documents devront être présentés **dans l'ordre indiqué, en un seul document PDF**.

Les mises en candidature doivent avoir été reçues aux Études supérieures et postdoctorales (au soin de [Hélène Godbout](#)) au plus tard **le vendredi 17 mars 2023 à 16 h**. Toute candidature reçue après cette date ne pourra être considérée.

Les dossiers incomplets **ne seront pas** soumis à l'évaluation du jury.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur ce prix dans [le site web de l'ACES](#).

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de vous informer auprès de Clément Arsenault, Directeur et Vice-recteur associé, aux Études supérieures et postdoctorales : clement.arsenault@umontreal.ca.